



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

**Déclaration de**

**M. Ryuhei KAWADA**

**Membre du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida  
Membre de la Chambre des conseillers du Japon**

**Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies  
sur le VIH/sida**

**New York  
10 juin 2011**

Monsieur le Président,  
Chers Ministres,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi que de pouvoir m'exprimer au nom de l'Union interparlementaire.

L'UIP aide les parlements à traiter les questions en rapport avec le VIH/sida par l'intermédiaire de son groupe consultatif sur le VIH/sida. Celui-ci se compose de parlementaires du monde entier qui consentent un travail important pour faire reconnaître le besoin de législation dans ce domaine.

Je suis moi-même membre de la Chambre des conseillers du Japon et du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et je vis avec le VIH.

Comme cela a été dit à maintes reprises lors de la présente réunion, les parlements et leurs membres ont la lourde tâche de contribuer à enrayer l'épidémie.

La législation est une arme à double tranchant. Elle peut coûter la vie à de nombreuses personnes si l'on se trompe, mais, appliquée dans un esprit constructif, elle peut sauver de nombreuses vies et aider beaucoup de gens.

A titre d'exemple, de nombreux pays ont adopté des textes qui interdisent notamment la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH, qui obligent l'école à apprendre aux enfants à se protéger du VIH, ou qui prévoient la mise en place de services d'accompagnement, etc.

Parallèlement, les lois pénalisant la consommation de drogue, les travailleurs du sexe et les relations homosexuelles constituent un obstacle juridique de taille pour les programmes visant à atténuer les souffrances des malades. Il est plus difficile d'aller demander un traitement lorsqu'on est considéré comme un délinquant. Certains pays pénalisent même la transmission du VIH, ce qui n'apporte rien en matière de justice et n'empêche pas d'autres transmissions.

Autrement dit, si l'on n'y prend pas garde, la législation spécialisée peut facilement stigmatiser les personnes vivant avec le VIH, dissuader les gens de se faire dépister et les bercer de l'illusion qu'ils sont en sécurité. Le fait que les parlementaires aient conscience ou pas de cette réalité est très important.

Heureusement, les parlementaires sont de plus en plus nombreux à réaliser qu'ils doivent donner l'exemple dans la lutte contre le VIH/sida. Sous les auspices de l'UIP, ils ont tenu toute une série de rencontres pour débattre des problèmes que pose le VIH/sida et développer le dialogue interparlementaire sur le sujet. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de modifier, voire de supprimer les dispositions législatives à caractère répressif pour créer un cadre plus favorable à la lutte contre le VIH.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida permet aux parlementaires d'examiner précisément les moyens de lutte contre l'épidémie et de remplir au mieux leurs obligations législatives, de contrôle et de sensibilisation. L'accent est mis sur la protection des droits et l'accès universel aux traitements, la prévention, les soins et l'accompagnement.

Le Groupe consultatif sur le VIH/sida se bat aussi pour l'accès universel aux médicaments utilisés dans le traitement du VIH. L'accès à un prix abordable aux traitements antirétroviraux, qui ont considérablement amélioré la qualité de vie de nombreuses personnes contaminées et leur permettent désormais de vivre plus longtemps, touche aussi bien aux droits de l'homme qu'à la propriété intellectuelle et à la réglementation du commerce. Il s'agit là d'un champ crucial et complexe, dans lequel le législateur a une grande place à occuper pour créer un cadre propice à une politique éclairée.

Le Groupe consultatif de l'UIP dispense également des conseils aux parlements nationaux pour les aider à adopter des lois appropriées en matière de propriété intellectuelle et contribuer à l'accès universel au traitement du VIH.

Il travaille aussi sur un autre sujet important, celui des restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence des personnes vivant avec le VIH. En 2010, les organes directeurs de l'UIP ont adopté des recommandations dans lesquelles ils appellent à lever toutes les restrictions au voyage appliquées aux personnes vivant avec le VIH, ouvrant ainsi la voie à une réforme de la législation qui permettra de mettre un terme à cette discrimination. Depuis, la Chine et la Namibie ont abrogé ou modifié leur législation. Nous espérons que les pays qui ne l'ont pas encore fait viendront s'ajouter à ceux qui ont levé les restrictions qu'ils imposaient aux ressortissants étrangers vivant avec le VIH.

L'UIP fait en sorte de renforcer le rôle des parlements dans la lutte contre le VIH/sida partout dans le monde. L'ostracisme et la discrimination constituent toujours un obstacle majeur au recours volontaire à l'information et au dépistage, aux traitements, aux soins et à l'accompagnement, autant d'éléments essentiels pour une riposte efficace au VIH.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida pense qu'il est temps que les parlementaires nouent le dialogue avec les électeurs au sujet du VIH/sida et s'affirment davantage en parlant ouvertement de la maladie et en combattant la stigmatisation. Ses membres encouragent leurs confrères et consœurs à se lever et à parler pour les groupes les plus défavorisés du fait des préjugés, de la discrimination et de l'ignorance, et à prévenir ainsi l'apparition de nouvelles difficultés qui font le lit de l'épidémie.

Enfin, l'UIP mobilise les parlements autour des sommets internationaux sur le VIH/sida. Cette semaine, elle a organisé, avec l'ONUSIDA, une réunion parlementaire à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur le sida. Je voudrais dire que les parlementaires qui ont participé à cette réunion ont exprimé le souhait de continuer à être associés aux travaux de l'ONU. Ils se sont engagés à donner suite aux débats et aux conclusions de notre réunion ainsi que de la Réunion de haut niveau dans leurs pays respectifs.

Lorsque j'avais 19 ans, j'ai poursuivi le Gouvernement japonais, avec d'autres patients hémophiles auxquels on avait injecté du sang contaminé. J'étais un symbole pour les jeunes et les médias qui se sont ralliés à ma cause, mais si les parlementaires n'avaient pas écouté notre appel, le traitement du VIH/sida n'aurait pas fait un tel bond au Japon. Les mesures législatives qu'ils ont prises ont non seulement fait avancer la prise en charge du VIH, mais elles m'ont en outre réconcilié avec la politique. J'ai aujourd'hui 35 ans, je suis parlementaire, marié et heureux, et je vis avec le VIH.

Mon expérience d'il y a 16 ans m'a convaincu que tout le monde est libre de ses choix, libre de vivre comme il ou elle l'entend, malade ou pas et quel que soit le contexte.

La mission des parlementaires n'est pas uniquement d'apporter des solutions à ceux qui en ont besoin, mais de créer un environnement dans lequel chacun puisse choisir sa façon de vivre, dans la fierté, la dignité et en toute liberté. Je voudrais dire à tous les parlementaires du monde combien leur mission est belle et exaltante, même si elle peut parfois sembler difficile.

L'UIP sera là pour aider les parlementaires à remplir cette noble mission dans leur pays.

NON, il n'est pas toujours facile de faire bouger les choses en politique. Nous sommes parfois contrariés parce que les choses ne vont pas aussi vite que nous le voudrions. Alors quand je me sens découragé, je pense toujours aux collègues et amis qui partagent mon sentiment et à mes amis qui sont morts faute de traitement.

Alors, après cette conférence, quand vous aurez regagné votre pays et que vous aussi vous vous sentirez abattus, tendez vos mains. Tendons nos mains par delà les frontières. Unissons-nous. Soyons solidaires. Souvenez-vous de moi, qui suis un témoin vivant.

Je vous remercie.